

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 63 (1945-1948)  
**Heft:** 264

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SCIENCES NATURELLES

Vol. 63

1945

N° 264

## Accidents par les champignons dans le canton de Vaud

P 8263

PAR

J.-L. NICOD

Sté.

(Séance du 20 décembre 1944.)



Les champignons causent bon an mal an un grand nombre d'accidents plus ou moins graves dans notre pays. La presse quotidienne en parle, mais de façon succincte et souvent erronée et en définitive on est très mal renseigné sur l'importance pratique de leur nocivité. Appelé quelquefois à contrôler les dégâts qu'ils font dans nos organes, j'ai de plus, par la Société mycologique vaudoise, l'occasion d'être parfois renseigné sur des accidents dont les journaux n'ont pas eu connaissance. Aussi, le sujet me paraissant d'importance, je pense qu'il n'est pas sans intérêt de faire aujourd'hui le point et d'attirer l'attention sur ses particularités dans notre pays.

Mon intention est moins de faire ici un exposé de toxicologie que de rapporter quelques-unes des observations personnelles que j'ai pu récolter. Je parlerai d'accidents et non pas seulement d'intoxications, car ce n'est pas toujours par les substances toxiques qu'ils élaborent que les champignons sont dangereux, voire même mortels.

J'en veux comme preuve un cas de décès à la suite de la dégustation d'un plat d'inoffensives et banales Chanterelles *Cantharellus cibarius* Fr.

Il s'agissait d'un homme de 70 ans environ, qui se sentait en parfaite santé et jouissait d'un robuste appétit. Ayant fait un jour abondante récolte de Chanterelles, il s'en régale à son repas. Il est fort mangeur et ne se donne guère le temps de mastiquer ses aliments. Il avale ainsi des champignons entiers que sa cuisinière n'avait pas pris la peine de couper en menus morceaux. Quelques heures après le repas, il est pris brusquement de douleurs violentes qui s'accompagnent de phénomènes péritonéaux très vite graves. L'abdomen se ballonne,